

**CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION**

**Secrétariat Général**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**



**Allocution du 4<sup>ème</sup> Vice-président du Conseil national  
de Transition du Mali, à la 152<sup>ème</sup> Assemblée de  
l'UIP.**

**THEME : « Cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la  
justice pour les générations futures ».**

Istanbul – Turquie 15 -19 avril 2026

**Monsieur le Président de la Grande Assemblée nationale de Turkiye,**

**Madame la Présidente de l'Union Interparlementaire,**

**Mesdames et Messieurs les Présidents de Parlements et Chefs de délégations ,**

**Monsieur le Secrétaire général de l'Union interparlementaire,**

**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, avant tout propos, de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous porter les salutations des paisibles populations maliennes et celles de l'Honorable Malick DIAW, Président du Conseil national de Transition du Mali.

Ensuite, permettez-moi toujours d'exprimer les remerciements du Conseil national de Transition du Mali à SE Numan KURTULMUS et à la Grande Assemblée nationale de Turkiye d'avoir bien voulu l'inviter à prendre part à la 152<sup>e</sup> Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP).

Ne pouvant être personnellement à vos côtés en raison de l'ouverture de la session ordinaire d'avril de notre organe législatif, le Président Malick DIAW me charge de vous exprimer tous ses regrets et surtout de vous assurer de ses bénédictions et vœux de réussite.

Merci enfin, pour l'accueil et le séjour qui ont été des plus agréables.

**Excellence Monsieur le Président,**

**Honorables Présidents des Parlement et Chefs de délégation,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un immense honneur et un réel plaisir que je prends la parole, au nom de la délégation malienne, à cette tribune de la 152<sup>ème</sup> Assemblée de notre organisation - l'UIP- dont le thème du débat général est intitulé : **« Cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice pour les générations futures ».**

Pour nous les Etats du Sahel en général, le Mali en particulier le thème vient bien à propos. En effet, plus que d'autres, les populations de notre sous-région, le Sahel, appellent de tous leurs vœux un monde d'espoir, de paix et de justice.

Le souci d'instaurer la paix en faisant face à la menace terroriste a conduit les populations du sahel, sous l'impulsion de leurs leaders, Leurs Excellences **Capitaine Ibrahim TRAORE du Burkina Faso, Général d'Armée Assimi GOÏTA de la République du Mali et Général d'Armée Abdourahamane TIANI de la République du Niger**, à décider d'unir leurs efforts par un Traité portant création de la CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL.

Cette initiative vise à favoriser la coopération, l'intégration active et la prospérité des Peuples sahéliens, symbolisant l'espoir et la résilience pour des millions de citoyens de la sous-région. Elle représente un acte diplomatique historique, marquant un tournant pour la sécurité, la paix et le développement dans le Sahel. L'élargissement de cette dynamique au domaine parlementaire s'est opéré par l'adoption, à Bamako, le 23 décembre 2025, du Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du Sahel (AES) relatif aux sessions

confédérales des Parlements par la deuxième session ordinaire du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel (AES).

**Excellence Monsieur le Président,**

**Honorables Présidents des Parlement et Chefs de délégation,**

**Mesdames et Messieurs,**

La présente Assemblée Générale se tient, comme vous le savez, dans un contexte marqué par la persistance des foyers de tension, des menaces terroristes, des agressions et autres guerres en Afrique, au Moyen-Orient et à travers le monde.

Les paisibles populations de la République Bolivarienne du Vénézuéla, de la République Islamique d'Iran, du Liban, de la Palestine, du Soudan payent quotidiennement de lourds tributs pour l'affirmation et la préservation de leur dignité et de leur souveraineté.

Le Peuple souverain du Mali s'insurge contre le règne de la barbarie humaine et réaffirme son attachement aux valeurs de paix, de justice et de respect du droit international. Il marque, par ma voix, son soutien indéfectible à la défense de leurs causes.

**Excellence Monsieur le Président,**

**Honorables Présidents des Parlement et Chefs de délégation,**

**Mesdames et Messieurs,**

Pour cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice pour les générations futures, il est essentiel pour tous de renforcer les valeurs partagées et de respecter nos diversités.

Les valeurs de compassion, d'empathie et de respect de nos diversités sont fondamentales pour établir une base solide pour une paix durable.

Si nous voulons léguer aux générations futures un monde de justice, de paix et d'entente, il est aujourd'hui important à travers le monde de mettre en œuvre des programmes phares qui visent à promouvoir une culture de la paix et de la non-violence, en s'appuyant sur les ressources sociales, culturelles et humaines à travers le monde.

### **Honorables parlementaires ;**

Pays de fortes traditions ancestrales, le Mali accorde une place importante au vivre ensemble et a toujours œuvré pour l'avènement d'un monde de paix et de justice.

L'expérience malienne en matière de **paix et de justice** nous semble intéressante car malgré les différences de couleurs, d'ethnies, de langues ou de religions, les populations maliennes ont toujours su vivre en parfaite harmonie depuis la Charte de Kurukanfouga datant de 1236.

La richesse culturelle du Mali vient en grande partie de la diversité de ses populations qui estiment appartenir à la seule et même nation, et qui s'appuient sur des mécanismes sociaux tel que le « **cousinage à plaisanterie** » entre certaines ethnies ou le recours à l'intervention de certains groupes sociaux spécifiques pour appréhender, entreprendre des médiations et maîtriser de nombreux conflits dans le pays et, surtout cultiver l'espoir et consolider la paix.

L'acceptation de la culture de l'autre, la cohabitation avec l'autre en tenant compte de ses différences culturelles, religieuses, sociales et la concession à l'autre de certaines positions sont, à notre avis, des moyens importants

pour dissiper la méfiance, cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice déjà pour nous-mêmes et ensuite pour les transmettre aux générations futures.

Cependant, nous le savons, il y a encore un véritable travail de fond à faire dans les domaines de l'éducation, de la science et de la communication pour que chaque citoyen du monde intègre dans ses comportements quotidiens cette nécessité vitale de coexistence interreligieuse et interethnique pacifique pour assurer aux générations futures un monde où règnent la paix et la justice.

**Excellence Monsieur le Président,**

**Honorables Présidents des Parlement et Chefs de délégation,**

**Mesdames et Messieurs,**

Il a plu à Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef de l'Etat du Mali de décréter l'année 2026-2027, « **Année de l'éducation et de la culture** ». Cette initiative vise à renforcer la cohésion sociale, la souveraineté culturelle et l'excellence citoyenne en vue de permettre aux nouvelles générations de vivre dans un monde meilleur.

Les parlementaires doivent faire de sorte que les législations tiennent compte de la consolidation de la paix et s'assurer que les textes qu'ils adoptent permettent une bonne distribution de la justice. Il en va de même pour les Gouvernements dans l'élaboration des politiques publiques.

Nous devons mettre en place des instruments législatifs innovants à même de consolider la paix, la justice et sanctionner les manquements. A cet égard, l'UIP devra jouer un rôle central d'incubateur, notamment en promouvant un

ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements favorisant un monde de paix et de justice ainsi que des initiatives visant à décourager toutes les velléités d'extrémisme et de fanatisme afin de susciter un monde de paix pour les générations futures.

**Excellence Monsieur le Président,**

**Honorables Présidents de Parlement et Chefs de délégation,**

**Mesdames et Messieurs,**

Pour conclure, je tiens à vous réaffirmer que mon pays, le Mali, est résolument engagé dans la voie de l'instauration de la paix et de la justice au profit de tous les Peuples du monde. Il œuvre quotidiennement pour leur consolidation afin les générations futures en bénéficient pleinement.

Enfin, le Conseil national de Transition du Mali espère que de nos travaux sortiront des résolutions pertinentes soutenant l'histoire humaine dans le sens de l'instauration d'un monde marqué par plus d'espoir, plus de paix et plus de justice, favorisant ainsi l'épanouissement de nos braves populations et des générations à venir.

**Je vous remercie de votre très aimable attention.**